

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

politique extérieure Question écrite n° 94233

## Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé des affaires européennes, sur les négociations actuelles en vue de l'adoption d'un accord économique et commercial global entre le Canada et l'UE. Au mois de mai 2009, lors du sommet Canada-Union européenne à Prague, suite à un rapport conjoint sur la définition du périmètre d'un accord économique approfondi, la décision de négocier avec le Canada a été prise. Selon le négociateur en chef du Québec dans ce dossier, les négociations pourraient aboutir à un accord dès 2011, c'est-à-dire très prochainement. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui rappeler quelles sont les principaux aspects de ces négociations et par la même occasion lui confirmer qu'un accord pourrait intervenir dès 2011.

## Données clés

Auteur : M. Christian Eckert

Circonscription: Meurthe-et-Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 94233 Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 23 novembre 2010, page 12568 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)